

Vacances d'été

Juillet 2024

Brochure des stages d'été



COMITÉ
TENNIS DE TABLE
rhône métropole
de Lyon

WWW.RHONELYONTT.COM

Le mot du Président



Chères familles,

Les stages d'été de notre Comité constituent depuis plus d'un quart de siècle une réussite dont nos sommes fiers, comme en témoignent toutes les réservations effectuées, et c'est donc avec plaisir qu'à travers cette brochure, nous vous les proposons à nouveau.

Grâce à l'équipe d'animateurs tous diplômés, encadrée par notre Conseiller technique départemental, Christian Vignals, nous avons créé et sù faire évoluer une formule qui concilie des objectifs pongistes [bien évidemment, et pour tous niveaux !] et sportifs élevés, et une ambiance conviviale et festive.

Je suis convaincu que cet été 2024 ne dérogera pas à cette règle, dans ce très bel écrin qu'est Mayet la montagne, au cœur de la montagne bourbonnaise, dans un complexe qui permet de multiples activités, en toute sécurité.

Sachez qu'en nous confiant vos enfants, vous leur offrez un séjour que nous croyons épanouissant à tous points de vue.

Aussi, nous vous attendons cette année encore très nombreux !

Excellentes vacances à tous.

Lucas BROTONS

Président du Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table

Vos contacts

ORGANISATEUR

Les stages d'été de Tennis de Table à Le-Mayet-de-Montagne sont proposés et organisés par le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table.



Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table
Espace Départemental des Sports
28 rue Julien 69003 Lyon

07 69 08 42 08 - stages-ete@rhonelyontt.com
www.rhonelyontt.com

OFFICE DE TOURISME SUR PLACE



Office de Tourisme au Mayet-de-Montagne
30 Pl. de l'Église
03250 Le Mayet-de-Montagne

04 70 59 38 40
www.vichymonamour.fr



p4

LES VACANCES AVEC LE COMITÉ

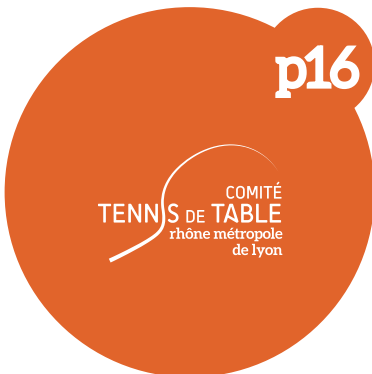
Le Comité au service du Ping
Notre engagement qualité
Le projet sportif des stages d'été
Notre équipe d'encadrants



p10

DESTINATION MAYET-DE-MONTAGNE !

Situation & hébergement
Equipements sportifs
Fiche pratique du stage



p16

INFORMATIONS PRATIQUES

Les aides financières
Réserver son séjour
Les conditions d'inscription
Nous contacter

Les vacances d'été

avec le Comité





Le Comité au service du Ping

Le Comité de Tennis de Table - Rhône et Métropole de Lyon est une association de loi 1901 créée en 1966. Affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (www.fftt.com), elle fait partie au niveau régional de la Ligue AURA de Tennis de Table (www.lauratt.fr).

« Son rôle est d'assurer l'organisation des compétitions de son territoire, la promotion et le développement de cette discipline olympique. »

Le Comité en quelques chiffres :

5512 licenciés sur le territoire

62 clubs adhérents Rhône et Métropole

15

compétitions

12

stages sur sélection

2

semaines de stages tout public

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ACTIONS SUR
WWW.RHONELYONTT.COM
 et suivez-nous sur facebook



Les stages d'été du Comité

Le Comité Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table développe ses activités dans le Rhône et la Métropole de Lyon dans le but de promouvoir cette discipline olympique alliant dynamisme, précision et partage.

Action phare du Comité, les stages d'été de juillet permettent ainsi aux jeunes pongistes d'allier pratique, échange et convivialité.

Les stages au Mayet-de-Montagne en juillet

- Des stages d'été assurés depuis 25 ans ;
- Ouverts aux licenciés FFTT de 9 à 17 ans.



L' ENGAGEMENT QUALITÉ DU COMITÉ NOTRE MARQUE DE CONFIANCE



ENCADREMENT RESPONSABLE

- Un directeur de stage : Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental ;
- 1 entraîneur pour 10 joueurs.



ALIMENTATION SAINE & ÉQUILIBRÉE

Le Comité s'engage à proposer aux participants une restauration de qualité. Un self aux choix variés est à disposition au Mayet-de-Montagne.



PÉDAGOGIE SPORTIVE

Ping et convivialité ; tel est le fil conducteur du projet pédagogique de nos entraîneurs diplômés. Nos stages allient ainsi la théorie à la pratique pour permettre, dans un cadre de vacances, de se dépenser, d'apprendre et de progresser de façon ludique.



SITUATION & HÉBERGEMENT

Le Comité a choisi de développer ses stages dans un environnement adéquat à la détente et aux activités sportives. Le campus de Mayet-de-Montagne offre un espace de nature et des équipements techniques adaptés à la pratique d'activités en plein air et en intérieur.



SENSIBILITÉ AU COLLECTIF

Pour l'équipe des stages d'été, le collectif est au centre de l'activité. Partage et échange sont ainsi véhiculés pour que ce séjour devienne, plus qu'un stage, un moment de plaisir à raconter !



LOGISTIQUE & TRANSPORT

Le Comité met à disposition les outils nécessaires au bon déroulement des stages de la préparation à l'arrivée sur les lieux : planning, trousseau, réunion de lancement...

LE PROJET SPORTIF DES STAGES D'ÉTÉ DE LA MAÎTRISE DE SOI AU CONTRÔLE DE SON JEU

Évaluation
initiale en
situation
d'opposition

Définition du
contenu technique
adapté à chaque
niveau

Identification des
difficultés et points de
progression, collectifs et
individuels

DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

- **Travail du service** : maîtrise des paramètres, variation des rotations, variation des placements, variation de vitesse.
- **Travail du retour de service** : détection des rotations adverses, placer, surprendre.
- **Travail sur les premières balles** : sécurité et placement de la première initiative et de la première contre initiative.
- **Développer** son côté malin.

DÉVELOPPEMENT TACTIQUE

- **Apprendre à mieux se connaître** : identifier ses points forts, points faibles.
- **Apprendre à observer l'adversaire** : identifier les points forts et points faibles adverses.
- **Optimiser** ses enchaînements préférentiels (schémas de jeu) à partir du service et du retour
- **Bases** du coaching / capitamat

DÉVELOPPEMENT MENTAL

- **Gestion des temps** de « non jeu » (inter point, inter manche, ...).
- **Les temps morts** (quand? Pourquoi?...).
- **Pourquoi je joue au tennis de table** (lien social, défi sportif, classement)? Quels sont mes objectifs?
- **Identifier** ses facteurs de stress.
- **Gestion des émotions** et des frustrations.

DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

- **Hygiène sportive** : échauffement, étirements.
- **Appréhender les qualités physiques nécessaires au tennis de table**: gainage, endurance rapide, coordination, dissociation.
- **Bases** de diététique.

NOTRE ÉQUIPE D'ENCADRANTS L'ASSURANCE D'UN SÉJOUR RÉUSSI

Le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table a sélectionné son équipe d'entraîneurs sur la base de critères propres aux valeurs de l'association : compétence, précision et pédagogie. L'équipe est entièrement composée de diplômés d'Etat et diplômés fédéraux du Rhône et de la Métropole de Lyon, intervenant régulièrement au sein du Comité.



DIRECTEUR
DES STAGES D'ÉTÉ
depuis 1989

CHRISTIAN VIGNALS

Né le

19 février 1965

Situation
professionnelle

Conseiller Technique Départemental
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Diplôme(s)

BEES 2° degré option Tennis de Table

Parcours d'entraîneur/ clubs entraînés :

Stages élités départementaux, stages vacances scolaires départementaux,
entraînements individuels de jeunes pongistes détectés...



Juillet
**Destination
Mayet-de-
Montagne**

SITUATION ET HÉBERGEMENT DU CAMPUS DE MAYET-DE-MONTAGNE

11

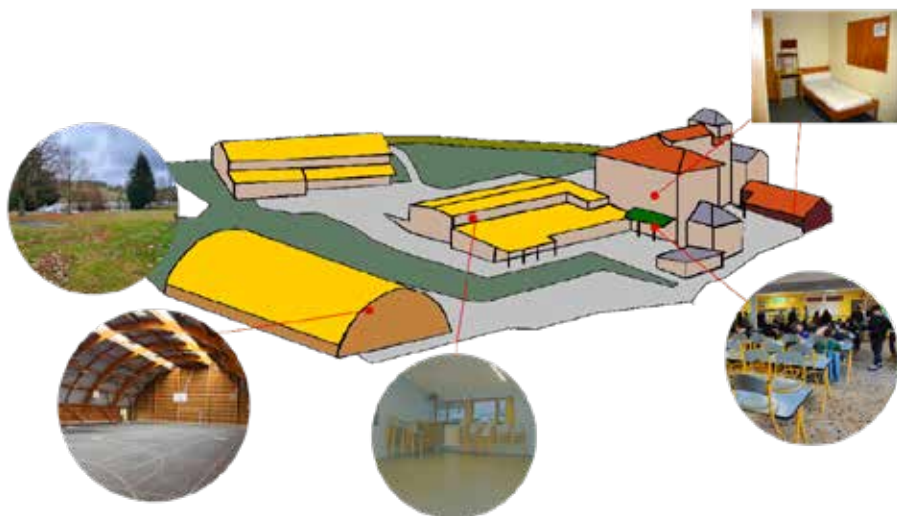
Destination Mayet-de-Montagne



LE CHOIX DU COMITÉ

Entre la Loire et l'Allier, au cœur de la Montagne Bourbonnaise, culminant à plus de 600 m d'altitude, vous découvrirez une nature sauvage et variée : une situation idéale pour **allier sport et vacances**.

En pleine campagne, le campus de Mayet-de-Montagne réunit en un même lieu une halle de sport de 800 m² dédiée à la pratique des activités sportives, 8 salles utilisables en salles de jeux ou d'activités, de l'accueil en hébergement et restauration propices aux rassemblements.



VISUALISER LE CENTRE
D'ACCUEIL DE MAYET

source : lyceeclaudemercier.com

WWW.RHONELYONTT.COM

L'ESPACE CHAMBRES



L'espace chambres du Campus de Mayet-de-Montagne met à disposition des usagers un espace tout confort muni de commodités individuelles :

- un espace de rangement ;
- un lit avec draps et couverture fournis ;
- un bureau.

Pour les participants du stage :

Séjour en chambre de 2 ou 4 (selon disponibilités) avec douches individuelles.
Répartition des chambres par affinité des participants, puis tranche d'âge.

LES LIEUX DE RESTAURATION



Pour les participants du stage :
Restauration en self.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU CAMPUS DE MAYET-DE-MONTAGNE

13

Destination Mayet-de-Montagne



L'ESPACE TENNIS DE TABLE



GYMNASE



Le gymnase scolaire est situé au centre du campus, à proximité immédiate des chambres et de la restauration.



LES ACTIVITÉS ANNEXES



Badminton



Vélo



Pétanque



Tir à l'arc



Randonnée



Baignade*



Course
d'orientation



Sports
collectifs

Mayet 2024

du 7 au 13 juillet 2024

du 13 au 19 juillet 2024

Fiche pratique des stages



CAMPUS DE MAYET-DE-MONTAGNE
23 route de Lapalisse
03250 Le Mayet-de-Montagne

Semaines ouvertes aux jeunes de 9 à 17 ans licenciés FFTT
COMPÉTITIONS ET LOISIRS

■ HORAIRES

Retrouvez les horaires de début et fin du séjour à Mayet-de-Montagne sur www.rhoneyontt.com, rubrique Entraîneurs et stages / Stage d'été



40 PLACES DISPONIBLES/SEMAINE

Inscriptions traitées par ordre d'arrivée
[cachet de La Poste faisant foi].

LIEU DE RDV

Devant le bâtiment «Accueil».
Parking gratuit.

VOS CONTACTS

En amont : Gary PAGE
Chargé de projets
g.page@rhoneyontt.com
06 20 56 29 58

Sur place : Christian VIGNALS,
Directeur des stages d'été
c.signals@rhoneyontt.com
06 75 48 72 90

Une question sur nos stages d'été ?
contactez-nous à

stages-ete@rhoneyontt.com

■ L'ENCADREMENT

1 directeur de stage et 1 encadrant pour 10 joueurs.

■ LA LIGNÉE DU PROJET SPORTIF TENNIS DE TABLE

- Evaluation initiale et identification des difficultés et points de progression
- Développement technique
- Développement tactique
- Développement mental

■ PROGRAMME

Journée type

08h15 - 08h45	Petit Déjeuner
09h00 - 12h00	Tennis de table
12h00 - 12h45	Déjeuner
12h45 - 14h00	Temps calme
14h00 - 16h30	Tennis de table
16h30 - 17h30	Temps libre
17h30 - 18h30	Activités sportives
19h00 - 19h45	Repas
20h - 21h 30	Animation soirée
21h30	Fin des activités

■ TARIFS*

Semaine	Pension complète en euros TTC
du 7 au 13/07/2024	510,00
du 13 au 19/07/2024	510,00

■ RÉDUCTIONS*

Réduction de 5%* sur le prix total pour :

- l'achat de deux séjours présentés dans cette brochure ;
- la participation de deux enfants de la même fratrie ;

**RÉSERVEZ
VOTRE SÉJOUR**
rendez-vous
p18

*voir la grille tarifaire dans les conditions d'inscription

Informations & réservations



LES AIDES FINANCIÈRES



AIDES AUX TEMPS LIBRES DE LA CAF

Elles sont accordées aux familles allocataires en fonction de leur quotient familial.

Nos séjours étant déclarés auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sport, les participants de nos stages peuvent bénéficier d'«**Aides aux temps libres**» de la part de la CAF du Rhône.

Renseignez-vous auprès de votre caisse d'allocation familiale.

Plus d'informations :
www.vacaf.org



LES AIDES PUBLIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

Certaines aides sont parfois accordées par les municipalités. Les services sociaux, le CCAS, le service jeunesse des mairies peuvent vous accorder des aides aux séjours de vacances.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.



LES COMITÉS D'ENTREPRISE

Certaines entreprises, par le biais de leur comité, accordent à leurs salariés des aides financières (bons, chèques vacances, partenariat avec des associations, baisse tarifaire...), calculées selon plusieurs critères (situation familiale, revenus...).

Renseignez-vous auprès de votre comité d'entreprise.



LES CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT ANCV

Les chèques vacances sont accessibles aux salariés du secteur public ou privé dont les employeurs ont passé une convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances - ANCV. Ces chèques nominatifs peuvent être utilisés sans limite de nombre pour les séjours présentés dans cette brochure.

Plus d'informations :
www.ancv.com

EFFECTUER SA RÉSERVATION

ÉTAPE PAR ÉTAPE

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne avant d'envoyer vos documents ou d'effectuer votre inscription de façon manuscrite. Choisissez la méthode qui vous convient !

1 RDV SUR WWW.RHONELYONTT.COM RUBRIQUE ENTRAINEURS ET STAGES /STAGES D'ETE

EN LIGNE

- Saisissez les informations demandées dans le formulaire d'inscription en ligne.
- Réceptionnez et imprimez votre mail de confirmation avec les pièces-jointes.

SUR PAPIER

- Téléchargez et imprimez les documents du dossier d'inscription :
 - le bordereau d'inscription,
 - la fiche sanitaire,
 - la décharge,
 - le trousseau^[1].

2 REMPLIR LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

EN LIGNE

- Remplissez et signez :
 - la fiche sanitaire,
 - la décharge d'hospitalisation,
 - le droit à l'image.

SUR PAPIER

- Remplissez et signez :
 - le bordereau d'inscription,
 - la fiche sanitaire,
 - la décharge d'hospitalisation,
 - le droit à l'image.

3 RENVoyer L'ENSEMBLE DES PIÈCES DU DOSSIER D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT^[2]

- Renvoyer obligatoirement :
 - le bordereau d'inscription OU le mail de confirmation
 - la décharge d'hospitalisation et de transport
 - la fiche sanitaire
 - le droit à l'image
 - l'intégralité du règlement^[3]

EN LIGNE

stages-ete@rhonelyontt.com

SUR PAPIER

Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table
STAGES D'ÉTÉ - Gary PAGE
Espace Départemental des Sports
28 rue Julien 69003 Lyon

Après réception du dossier complet, vous recevrez une confirmation d'inscription dans un délai de 15 jours.

BESOIN D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE OU D'UNE FACTURE ?

Les attestations de présence et les factures ne sont établies qu'à l'issue du stage et sont envoyées à tous les participants par courriel SUR DEMANDE à compta@rhonelyontt.com

^[1] Le trousseau est un document à conserver par les participants. Aucun contrôle ne sera fait par l'équipe des stages.

^[2] Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera renvoyé en intégralité.

^[3] Pour le paiement en plusieurs fois par chèque, il est indispensable de renvoyer le dossier d'inscription avec l'intégralité du règlement. Les dates d'échéance et d'encaissement sont indiquées dans les conditions d'inscription.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

CONDITIONS DE PAIEMENT

Grille tarifaire en fonction du nombre de séjours ^[1] tarifs affichés pour une pension complète en euros TTC			
	en 1 fois	en 2 fois	en 3 fois
1 séjour	510,00	255,00 255,00	170,00 170,00 170,00
2 séjours	969,00	484,50 484,50	323,00 323,00 323,00
3 séjours	1453,50	726,75 726,75	484,50 484,50 484,50
Date butoir de réception du dossier	12/06/2024	30/05/2024	30/04/2024
Dates d'encaissement des chèques ^[2] / des virements	à réception du paiement	03/06/24 02/07/24	02/05/24 03/06/24 02/07/24
Dates d'encaissement des paiement en ligne ^[2]	le jour de l'inscription en ligne sur HelloAsso	/	- le jour de l'inscription en ligne sur HelloAsso - puis une fois par mois les 2 mois suivants

^[1] 1 séjour = 1 semaine de stage pour 1 personne
2 séjours = 2 semaines de stage pour 1 personne ou 1 semaine de stage pour 2 personnes d'une même famille.

^[2] Après le 12/06/2024, les règlements reçus seront encaissés à réception.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.rhonelyontt.com rubrique
ENTRAINEURS & STAGES / Stages d'été

Inscription en ligne

Saisir les informations demandées dans le
formulaire d'inscription en ligne.
Vous allez recevoir un mail récapitulatif des
informations saisies. Il fait office de bordereau
d'inscription. Vous devez l'imprimer et le signer
ainsi que les pièces jointes.

• Inscription manuscrite

Télécharger, imprimer et signer le dossier
d'inscription.

Le dossier d'inscription comprend :

- le bordereau d'inscription
- la décharge d'hospitalisation et de transport
- la fiche sanitaire
- le droit à l'image

Joindre votre règlement

Vous avez la possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois,
selon les modalités décrites dans la grille tarifaire

ci-dessus.

Moyens de paiement acceptés

- Hello asso / par CB : flashez le QRcode souhaité



Semaine 1



Semaine 2

- Chèques (à l'ordre du CRMLTT)
- Virement (RIB sur demande - envoyer l'avis
d'opération après chaque paiement)
- Chèques vacances et coupons sport
- Aide aux vacances enfants (AVE - CAF du
Rhône uniquement).

Si vous bénéficiez de l'aide aux vacances enfants
(AVE) délivrée par la CAF du Rhône, contactez
Gary Page.

Pour les chèques vacances : allez sur HelloAsso.

Envoyer par courrier postal votre dossier d'inscription au Comité :

stages-ete@rhonelyontt.com

Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table
Stages d'été - Gary PAGE
Espace Départemental des Sports
28, rue Julien - 69003 LYON

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Après réception et dans un délai de 15 jours, vous recevrez la confirmation d'inscription attestant que le dossier est complet.

ATTESTATIONS ET FACTURES

A l'issue de la semaine de stage, vous recevrez une facture ainsi qu'une attestation de participation au stage. Ces éléments vous seront notamment utiles auprès de votre comité d'entreprise.

HOSPITALISATION

Exceptionnellement, certains accidents, traitement ou hospitalisation au cours du séjour peuvent rendre impossible pour le participant, la poursuite normale des activités. Dans ce cas, la Direction du stage informera les parents qui se chargeront du rapatriement de l'enfant.

FRAIS DE PARTICIPATION DU SÉJOUR

Les frais de participation des séjours comprennent:

- L'hébergement ;
- Les repas : pension complète, c'est-à-dire : petit-déjeuner, déjeuner et dîner ;
- Les activités sportives, les soirées, le prêt du matériel de loisirs ;
- L'encadrement : Directeurs, entraîneurs, et encadrement technique des activités ;
- L'animation : assurée par l'équipe.

Les frais de séjour ne comprennent pas :

- La licence de la saison 2023/2024, qui est obligatoire pour participer aux stages. Si vous n'avez pas de licence, contacter Gary PAGE (g.page@rhonelyontt.com) ;
- Le transport aller-retour au domicile ;
- Les dépenses à caractère personnel.

ANNULATION

Annulation à l'initiative des participants

- plus de 30 jours avant le début du stage

Nous vous rembourserons ce que vous nous avez versé, moins 50€ de retenue pour frais de dossier.

- moins de 30 jours avant le début du stage

Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'éventualité d'un remboursement partiel sera laissée à l'appréciation de l'organisateur.

Annulation à l'initiative de l'organisateur

En dessous de douze participants sur une semaine de stage, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage.

Il vous sera alors proposé, selon les places encore disponibles, soit de choisir une autre semaine de stage ou bien d'être remboursé de l'intégralité des sommes versées.

PERTE ET VOL

Pendant le séjour, la surveillance des affaires personnelles incombe à chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Dans un but de préservation des données personnelles, la liste des participants ne sera pas affichée sur le site du Comité.

Les photographies, films et enregistrements pris lors des séjours pourront être reproduits et diffusés, sans contrepartie financière, sur tout support et par tous procédés, tant que leur exploitation ne mette pas en contradiction les règles de droit à l'image. Les œuvres précitées seront utilisées par le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table afin de communiquer sur les actions de l'association. L'exploitation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct du Comité du Rhône- Métropole de Lyon de Tennis de Table, sur support matérialisé [dossier, plaquette, brochure, affiche, flyer] ou dématérialisé, via internet et en particulier sur le site du Comité (www.rhonelyontt.com) et ses réseaux de diffusion numérique [Facebook, Twitter, YouTube]. Le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table fera tout usage des œuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage commercial [entendu comme une diffusion nécessitant l'achat de l'élément publicitaire].

LES CONTACTS POUR PLUS D'INFORMATIONS





Revivez en images les stages d'été sur notre site
WWW.RHONELYONTT.COM



Les stages d'été du Comité Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table

avec le soutien de



Comité Départemental du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table
Association de loi 1901
n° siret : 334 129 822 000 48 - n° d'agrément FTTT 1935 17205

Espace Départemental des Sports - 28, rue Julien 69003 Lyon - stages-ete@rhonelyontt.com
© crédits photos : www.rhonelyontt.com (sauf mentions contraires)

Edition : Stéphanie Santier, Chargée de communication